

Responsable: Félix Bouvier

Bureau du registraire

Comité de programme de premier cycle - Enseignement secondaire

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

819 376-5011, poste 3637

www.uqtr.ca

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)**Crédits: 120**

Présentation

En bref

Ce programme est axé sur l'intervention pédagogique et vise la formation d'un professionnel de l'enseignement secondaire en français en tant qu'héritier, critique et interprète des savoirs disciplinaires et des savoirs des sciences de l'éducation. Il veut favoriser chez l'étudiant l'intégration des connaissances et des compétences spécialisées en français et l'utilisation de ces connaissances et compétences dans une pratique pédagogique répondant aux besoins des adolescents. Tout au long de sa formation, l'étudiant est invité à se familiariser avec les réalités du monde éducatif par des activités de stage en milieu scolaire qui lui permettent de s'engager dans la pratique de sa nouvelle profession.

Objectifs du programme

Ce programme prépare l'étudiant à enseigner à l'école secondaire en français.

Le programme offre une formation de base en éducation permettant l'acquisition des connaissances, habiletés, compétences professionnelles et attitudes relatives à des situations pédagogiques concrètes qui tiennent compte des caractéristiques propres aux adolescents. Il offre également une formation disciplinaire et fondamentale en français. Enfin, il favorise l'intégration des apprentissages de façon à relier la matière à enseigner et la manière de l'enseigner.

Avenir: Carrière et débouchés

En plus de répondre aux besoins exprimés par le milieu scolaire en préparant des professionnels capables d'oeuvrer à une formation intégrée, le programme correspond aussi aux exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les enseignants du secondaire. Ses finissants se verront donc privilégiés dans le recrutement effectué par les commissions scolaires.

Le renouvellement du corps professoral en place et l'augmentation des clientèles dans les prochaines années laissent entrevoir un besoin grandissant de nouveau personnel enseignant au secondaire.

L'obtention du baccalauréat en enseignement secondaire donne accès aux études de deuxième cycle en éducation et, moyennant certaines conditions, au baccalauréat ou à la maîtrise dans l'une ou l'autre des disciplines de spécialisation.

Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves

concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser, superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
- S'engager dans une démarche de développement professionnel.
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée particulièrement au moment des cours de formation pratique et des stages.

Atouts UQTR

Le programme tient compte des différences individuelles et des styles d'apprentissage propres à chacun en laissant la possibilité à chaque étudiant de choisir le profil qui correspond le mieux à sa préparation antérieure, à ses expériences et à ses intérêts.

Cette formation est complétée par des activités para-académiques sous la responsabilité des étudiants. Un Centre de didactique permet aux étudiants d'avoir accès au matériel requis par leurs cours de formation pratique : programmes officiels du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, guides pédagogiques, collections de manuels scolaires, matériel pédagogique, instruments d'évaluation, logiciels, etc.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Le programme de Baccalauréat en enseignement secondaire est contingenté à 125 places. Le nombre de places dans chacun des quatre profils du programme est laissé à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte, notamment, du potentiel de placement des stagiaires et des perspectives d'emploi dans chacune des disciplines.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

OU

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences, lettres et arts ou l'équivalent.

Base expérience

Etre âgé d'au moins vingt et un ans, posséder des connaissances appropriées et avoir enseigné ou avoir travaillé dans un domaine relié à la littérature ou à la langue française, ou avoir vécu des expériences démontrant un intérêt particulier pour ces activités.

Le candidat admissible dont on n'aura pu établir à l'aide du dossier qu'il possède des connaissances suffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint, selon la recommandation du responsable du programme.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience. Le responsable du programme pourra recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

De même, tous les étudiants doivent se conformer au Règlement relatif à la maîtrise du français dans les programmes d'études.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Pour enseigner au Québec, il est obligatoire d'avoir obtenu le brevet d'enseignement, et ce dernier ne peut être délivré qu'à une personne qui a le statut de citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté (L.R.C. 1985, c. C-29) ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27). (Réf. Publication du Québec, Règlement sur les autorisations d'enseigner, 1 janvier 2016). Les candidats peuvent attester de leur statut de résidence au Québec en remplissant le formulaire « Attestation de résidence au Québec » (réf : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Enseignement supérieur, numéro 14-1440-22) disponible au Bureau du Registraire.

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

Modalités de sélection des candidatures

Candidats collégiens et universitaires :

- dossier scolaire (100%)

Candidats adultes :

- qualité du dossier (100%)

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque profil disciplinaire à partir des modalités de sélection mentionnées ci-haut, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier leur niveau de connaissances générales.

La répartition des places entre les trois catégories de candidats est laissée à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte notamment du nombre et de la qualité des candidatures dans chacune des catégories et pour chacun des profils disciplinaires.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (114 crédits)

ARD1008	Le langage dramatique
DID1126	Didactique de l'oral
DID1127	Didactique de l'écriture
DID1128	Didactique de la lecture
DID1129	Didactique de la grammaire (LNG1087; LNG1088)
DID1130	Didactique du français : la synthèse (2 crédits) (DID1126; DID1127; DID1128; DID1129)
DLA1018	Introduction à la didactique des langues, secondes ou étrangères
ECR1016	Techniques de rédaction
EEL1067	Gestion de classe et des comportements difficiles
EEL1068	Interv. pour rép. à la diversité des besoins des élèves en contexte d'ens. secondaire
GLR1001	Lecture du récit
LFR1085	Vie littéraire au XXe siècle
LNG1067	Introduction à l'étude du langage
LNG1069	Langue et société au Québec
LNG1070	Le langage poétique
LNG1071	Histoire de la langue française (LNG1067 ou LNG1101)
LNG1087	Analyse grammaticale
LNG1088	Analyse logique (LNG1087)
LQF1051	La littérature québécoise pour la jeunesse
LQF1053	Vie littéraire au Québec depuis 1900
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1040	Éthique et déontologie en éducation (2 crédits)
PDG1044	Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement (PDG1021)
PDG1046	Laboratoire d'enseignement
PDG1054	Approche curriculaire et programme de formation de l'école québécoise
PED1022	Stratégies péd., intercult. et collab. entre l'école, les familles et les communautés
PED1043	Projet intégrateur en interdisciplinarité (2 crédits)
PLR1044	La notion de discours
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PSD1046	Développement social et émotionnel de l'élève en contexte éducatif
SRE1006	Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)
TLE1030	Utilisation pédagogique des technologies
PDG1021	Stage I : exploration (1 crédit)
DME1012	Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire
PDG1080	Stage III : intervention et analyse de la pratique (4 crédits) (PDG1044)
HPE1009	Fondements des courants pédagogiques et pratiques scolaires (2 crédits)
PDG1017	Stage IV : internat à l'école secondaire (10 crédits) (PDG1023 ou PDG1045)
PDG1018	Séminaire de synthèse (2 crédits)

Cours optionnels (6 crédits)

L'étudiant doit suivre six crédits parmi les cours suivants :

ECR1013	Atelier de création
FRA1005	Difficultés grammaticales
LFR1062	Mythes et littérature
LFR1071	Paralittérature
LFR1084	Vie littéraire au XIXe siècle
LQF1049	La chanson québécoise
LQF1050	Lectures dirigées: corpus québécois
PLR1049	Littérature actuelle
PLR1055	Discours et interaction

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

L'étudiant inscrit à l'un des profils suivants : français, science et technologie, mathématiques, univers social, univers social et développement personnel est obligatoirement sous le régime du temps plein. La durée normale des études pour l'obtention du diplôme (120 crédits) est donc de quatre (4) années consécutives.

Pour s'inscrire au cours DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

Pour s'inscrire au cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1021 Stage I : exploration. De plus, il doit être inscrit au cours de didactique spécifique à sa discipline et au cours PDG1046 Laboratoire d'enseignement.

Pour s'inscrire au cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement et avoir réussi le test de français prescrit par l'université, soit le TECFÉE, dès l'automne de la troisième année. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

Pour s'inscrire au cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire, l'étudiant doit avoir réussi quatre-vingt-dix-neuf (99) crédits de son programme, dont le cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

Le cours PDG1018 Séminaire de synthèse doit être obligatoirement suivi en concomitance avec le cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire.

Aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire, à l'exception des cours prévus au cinquième trimestre (stage III) et au huitième trimestre (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme. Les cours PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple, PDG1080 à la session automne et PDG1017 à la session hiver suivante).

Un étudiant qui se voit attribuer la mention succès dans le cadre des cours PDG1021 Stage I, PDG1044 Stage II et PDG1080 Stage III, mais qui n'atteint pas le seuil requis pour chacune des compétences évaluées dans le cadre de la formation pratique doit présenter par écrit un plan de remédiation personnalisé auprès du responsable pédagogique des stages en enseignement au secondaire en démontrant son engagement à améliorer sa situation avant le début du stage suivant. Ce plan doit être présenté dans les deux mois qui suivent la fin du trimestre dans lequel l'étudiant est inscrit et peut être assorti de conditions d'encadrement et de réalisation particulières.

En cas d'échec ou d'abandon, les cours PDG1021 Stage I : exploration; PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement, PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique et PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire ne peuvent être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ces cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du responsable de programme en mentionnant les raisons expliquant son abandon ou son échec et en justifiant un droit de reprise. Cette requête doit être effectuée dans les deux mois qui suivent la fin du trimestre dans lequel l'étudiant est inscrit. Cette demande sera étudiée par un comité composé du directeur de programme, du responsable pédagogique des stages et de la personne ayant supervisé l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon. D'autres personnes peuvent être associées à la démarche ou consultées, notamment l'enseignant associé concerné, de même qu'un professeur ou chargé de cours ayant enseigné à l'étudiant. Selon la recommandation du Comité, le droit de reprise pourra être assorti de conditions d'encadrement de réalisation particulières. La décision du Comité est finale et sans appel.

Seul le stage I peut faire l'objet d'une équivalence. L'étudiant doit faire la démonstration qu'il a développé de façon satisfaisante les compétences visées par le stage I.

Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire au cours PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité.

Pour faire le cours DID1130, l'étudiant doit avoir réussi les quatre cours de didactique du français suivants : DID1126, DID1127, DID1128 et DID1129.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance d'un cours est de C ou plus (2,0 sur 4,3) lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourront être établis de façon claire.

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de

diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- À la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- À la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du français, et cela, dans les plus brefs délais.

- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CÉFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlement sur la qualité du français dans les programmes en enseignement (règlement pédagogique particulier avant le trimestre d'automne 2008) :

- Tout étudiant d'un programme en enseignement doit présenter à son directeur de Comité de programme le résultat d'un des deux tests, auto-test informatisé ou SEL B (s'il a été admis avant le trimestre d'automne 2008), avant la fin du premier trimestre.

- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis au trimestre d'automne 2003, doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage 4, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.

- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage III, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.

- Tout étudiant du programme admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit passer le test SEL B avant la fin du cinquième trimestre.

Règlements pédagogiques particuliers à partir du trimestre d'automne 2008

Les amendements au présent règlement pédagogique particulier sont rétroactifs : tout étudiant admis à partir du trimestre automne 2008 peut s'en prévaloir.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement, admis à partir de l'automne 2008, doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.

- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, tout étudiant doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits s'il chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.

- Le seuil de réussite pour chacun des deux volets du test (code linguistique et rédaction) est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %.

- Le TECFÉE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.

- Aucune passation du TECFÉE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de premier cycle, admis à partir de l'automne 2008, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er

septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admis à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- En cas d'échec au TECFÉE, l'étudiant doit obtenir le consentement du directeur de programme concerné pour se réinscrire à une passation subséquente.

- L'étudiant éprouvant des difficultés à réussir le TECFÉE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants.

- L'étudiant inscrit à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par son directeur de programme.

Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacun des deux volets du TECFÉE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part du directeur de programme, qui pourrait exiger que l'étudiant suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, le directeur de programme pourrait exiger que l'étudiant ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.

Description des activités

ARD1008 Le langage dramatique

Analyse des ensembles signifiants du texte et de la représentation dramatique.

Texte et représentation : approches synchronique et diachronique. L'action. La structure du texte. Le personnage. La mise en scène et les modes de la représentation. Les ensembles signifiants du spectacle : lecture et analyse. Questions d'esthétique.

DID1126 Didactique de l'oral

Comprendre ce qu'est l'oral et ses spécificités; s'approprier les fondements de la didactique de l'oral au secondaire; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la production et de la compréhension orales en classe du secondaire; intégrer l'oral aux autres volets de la discipline français.

Les spécificités de l'oral; le rôle de modèle linguistique de l'enseignant; portrait du locuteur; la communication orale dans les divers contextes de la profession enseignante; l'oral et la littératie; les objets d'enseignement-apprentissage de l'oral; la compétence à communiquer oralement et le programme de formation pour le niveau secondaire; l'enseignement de l'oral aux élèves plurilingues; l'oral comme médium et comme objet d'enseignement; l'enseignement par les genres et l'atelier formatif; les genres oraux; l'enseignement pragmatique de l'oral; l'oral intégré ; l'oral réflexif; la compréhension orale; les moyens et outils d'évaluation de l'oral; le matériel didactique.

DID1127 Didactique de l'écriture

S'approprier les contenus des documents ministériels à l'égard de l'apprentissage de l'écriture au secondaire; s'approprier les fondements de la didactique de l'écriture au secondaire; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de l'écriture pour les élèves du secondaire; se sensibiliser aux difficultés d'apprentissage liées à la production de texte chez les élèves du secondaire.

Plus spécifiquement, les éléments suivants sont abordés : les fondements de la didactique de l'écriture au secondaire; les documents ministériels pertinents; la compétence en écriture; l'acte d'écrire; les modèles explicatifs du processus d'écriture; les stratégies d'écriture et de préécriture; le rapport à l'écrit; les modes de discours et les genres textuels propres à l'enseignement de l'écriture au secondaire; l'enseignement de la cohérence textuelle; la correction de productions écrites; les stratégies d'enseignement de l'écriture; l'évaluation de la compétence à écrire.

DID1128 Didactique de la lecture

S'approprier les contenus des documents ministériels à l'égard de l'apprentissage de la lecture au secondaire; s'approprier les fondements de la didactique de la lecture au secondaire; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la lecture pour les élèves du secondaire; exploiter la littérature en classe, dont la littérature pour la jeunesse.

Plus spécifiquement, les éléments suivants sont abordés : les fondements de la didactique de la lecture au secondaire; le programme de formation ; la compétence en lecture (compréhension; interprétation; réaction; appréciation); les modèles explicatifs

du processus de lecture et les processus cognitifs mis en jeu dans la lecture; la motivation à lire; la compréhension en lecture; les stratégies de lecture; les genres textuels propres à l'enseignement de la lecture au secondaire; l'enseignement et l'évaluation de la compétence à lire au secondaire; l'appréciation d'oeuvres littéraires, dont des œuvres pour la jeunesse en classe de secondaire (albums, bandes dessinées, romans, etc.); la multimodalité; les sujets sensibles dans la littérature de jeunesse; les repères culturels; les cercles de lecture.

DID1129 Didactique de la grammaire (LNG1087; LNG1088)

S'approprier les contenus des documents ministériels à l'égard de l'apprentissage de la grammaire rénovée au secondaire; s'approprier les fondements de la didactique de la grammaire rénovée au secondaire; s'approprier diverses pratiques pédagogiques destinées à l'enseignement de la grammaire rénovée au secondaire; développer un sens critique quant aux outils pour enseigner et évaluer la grammaire rénovée au secondaire; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la grammaire rénovée pour les élèves du secondaire.

Plus spécifiquement, les éléments suivants sont abordés : la place de l'enseignement grammatical au secondaire; l'utilité des outils d'analyse de la grammaire rénovée; l'enseignement de savoirs et de savoir-faire en grammaire rénovée (dictées d'apprentissage, controverses constructives, chantiers d'orthographe, etc.); le développement de la compétence orthographique; le rôle des représentations grammaticales dans l'apprentissage; le développement d'automatismes et la vigilance orthographique en situation d'écriture; l'enseignement du lexique.

DID1130 Didactique du français : la synthèse (2 crédits) (DID1126; DID1127; DID1128; DID1129)

Ce cours est une synthèse des quatre cours de didactique du français suivis dans le programme. Il permet également de mieux comprendre l'approche culturelle sur laquelle est fondé le Programme de formation de l'école québécoise et de tenir compte de cette approche dans son enseignement. Par l'élaboration d'une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) touchant les quatre volets du français (oral, lecture, écriture et grammaire) et qui intègre des stratégies pédagogiques et didactiques variées, l'étudiant pourra réinvestir les apprentissages effectués dans l'ensemble des cours du programme, dont plus spécifiquement ceux en didactique du français. L'étudiant expérimentera une démarche didactique complète qu'il sera amené à présenter au groupe afin de recevoir des rétroactions. Ces dernières concerneront aussi sa compétence à communiquer.

DLA1018 Introduction à la didactique des langues, secondes ou étrangères

Réfléchir sur la problématique de la didactique des langues secondes ou étrangères. Comprendre les différentes théories sous-jacentes au domaine de l'enseignement des langues ainsi que les fondements des pratiques pédagogiques. Découvrir les facteurs déterminants dans le processus d'acquisition d'une langue seconde ou étrangère.

La notion de compétence. Les caractéristiques individuelles de l'apprenant. Les styles cognitifs et les styles d'apprentissage. L'apport de l'intelligence et des aptitudes. Les stratégies d'apprentissage et de communication. Les aspects linguistiques de l'apprentissage (notions d'interlangue et de transfert). Les aspects psychosociaux et sociologiques de l'apprentissage (rôle des attitudes et de la motivation, condition d'apprentissage). Analyse de différentes approches ou ensembles pédagogiques.

DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire

Développer sa compétence à évaluer les apprentissages des élèves en contexte d'enseignement secondaire. Susciter un regard critique sur la pratique de l'évaluation en classes secondaires dans l'approche par compétences québécoise et en regard des prescriptions ministérielles en vigueur.

Fondements scientifiques de l'évaluation des apprentissages, repères historiques et concepts fondamentaux du domaine de la mesure et de l'évaluation. Valeurs, orientations et modalités d'application des principes de la politique québécoise en matière d'évaluation des apprentissages. Principales fonctions de l'évaluation en enseignement secondaire : évaluer pour suivre et soutenir la progression des élèves ; évaluer dans le but de reconnaître le niveau de développement des compétences disciplinaires dans une visée certificative. Démarche d'évaluation : planification, prise d'information, interprétation et analyse des données recueillies, jugement, prise de décisions et actions régulatrices. Planification et conception de situations d'évaluation. Situations d'évaluation variées (complexité, authenticité). Cadres d'évaluation des apprentissages au secondaire et critères d'évaluation des compétences disciplinaires. Adéquation des stratégies, moyens et outils d'évaluation. Validité des processus et des résultats. Jugement et autonomie professionnelle en matière d'évaluation. Bilan des apprentissages, dossier d'évaluation et échelles de notation. Bulletin scolaire et autres outils de communication des résultats. Épreuves uniques et sanction des études.

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme et ayant réalisé leur stage II peuvent s'inscrire au cours DME1012 Évaluation des apprentissages en enseignement au secondaire.

ECR1013 Atelier de création

Permettre à l'étudiant d'explorer différents styles, formes et stratégies d'écriture en fonction de ses intérêts et aptitudes

personnelles en tenant compte de la production récente en littérature.

Écriture d'environ un texte par semaine avec des consignes spécifiques : intégration des composantes de l'univers poétique, narratif et dramatique actuel ; stratégies de production textuelle et créativité. Pluralité des formes et éclatement des genres littéraires. Lecture des textes en atelier : développer un langage critique approprié, déceler les forces d'un texte, noter les améliorations possibles, formuler des rétroactions constructives. Ajustement des textes par des exercices de réécriture. Lecture d'oeuvres littéraires récentes et d'ouvrages techniques sur la création. Discussion et réflexion à partir des lectures effectuées et des textes produits.

ECR1016 Techniques de rédaction

Initier l'étudiant à l'organisation des textes.

Des idées au texte. Le plan comme fondement de la disposition des idées. Les types de plan les plus courants : chronologique, analytique, explicatif, thématique, symétrique, dialectique, etc. L'expression des idées déterminées par la visée du texte. Analyse et rédaction de divers types de textes (résumé, texte d'opinion, compte rendu d'un texte écrit et oral, etc.). Principales règles de ponctuation. Outils informatiques et rédaction. Révision de textes.

EEL1067 Gestion de classe et des comportements difficiles

Ce cours vise à développer les compétences de l'étudiant à planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves, et ce dans une visée inclusive.

Les différents éléments de contenu abordés dans le cours sont : les principales composantes d'une gestion participative de la classe; les différents fondements et approches théoriques liés à la gestion des comportements; les styles de gestion de classe, les attitudes professionnelles à privilégier, le développement de la pratique réflexive et de ses capacités adaptatives en situation de stress; l'organisation spatiale, temporelle et matérielle de la classe en fonction des besoins des élèves; l'encadrement des comportements par l'établissement des règles, par la formulation de directives claires et par l'établissement de procédures; le développement de relations positives en classe, les mesures et interventions permettant de prévenir l'indiscipline en classe et de motiver les élèves à bien se comporter; l'entraînement à la responsabilité, les définitions et les manifestations des difficultés et des troubles du comportement en classe, l'évaluation fonctionnelle des comportements, les mesures et les interventions permettant de maintenir le fonctionnement de la classe et de gérer les comportements perturbateurs. Diverses problématiques sont examinées sous l'angle des interventions à réaliser par l'enseignante ou l'enseignant en classe : l'intervention en situation de crise, la violence, l'intimidation, etc. Dans l'objectif de favoriser un meilleur arrimage entre la théorie et la pratique, il est prévu que les deux derniers cours soient liés au vécu en stage II. Pour ce faire, un cours sera dispensé à la mi-stage et un autre à la fin du stage.

EEL1068 Interv. pour rép. à la diversité des besoins des élèves en contexte d'ens. secondaire

Connaître les principales caractéristiques cognitives, sociales et affectives présentes chez les élèves ayant des difficultés d'adaptation, d'apprentissages ou ayant un handicap et comprendre les besoins qui en découlent dans une perspective de valorisation de la diversité. Aborder cette diversité sous deux perspectives (modèle médical et modèle socio-environnemental). Connaître et comprendre l'inclusion scolaire et les stratégies susceptibles de mieux répondre à la diversité des élèves en classe ordinaire.

Évolution des paradigmes et modalités de soutien aux élèves ayant des besoins particuliers. Fondements législatifs, moraux et empiriques qui sous-tendent l'éducation inclusive. S'initier aux stratégies pédagogiques visant l'accès au curriculum général pour tous. S'approprier les principales composantes du plan d'intervention et les étapes inhérentes à sa rédaction et comprendre sa visée.

FRA1005 Difficultés grammaticales

Donner à l'étudiant la connaissance approfondie des règles fondamentales du français écrit. Intégrer progressivement un système d'autocorrection permettant le repérage des erreurs.

Les mécanismes essentiels de la phrase française et les principales difficultés grammaticales. Les rapports graphiques des éléments composant le syntagme nominal et le syntagme verbal. Les marques verbotemporelles et les charnières morphosyntaxiques de la phrase simple et complexe.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences relatives à la qualité du français, sauf pour les étudiants du programme 4478 Certificat en communication écrite.

GLR1001 Lecture du récit

Étudier les principales composantes relatives à l'organisation interne du discours narratif.

Niveaux de lecture. Paramètres inhérents au récit : histoire, énonciation, narrateur, narrataire, personnage, temps, espace, discours; rôle que chacun de ces éléments a joué au cours de l'évolution de la perception du récit.

HPE1009 Fondements des courants pédagogiques et pratiques scolaires (2 crédits)

En s'appuyant sur leur compréhension des courants pédagogiques particulièrement influents, les étudiants seront en mesure d'expliquer le raisonnement qui sous-tend les pratiques pédagogiques auxquelles ils choisissent de recourir au moment d'enseigner. Ce cours est donc l'occasion pour les étudiants de développer un discours pédagogique fondé et étendu, en plus de développer leur posture professionnelle relativement aux courants qui les inspirent le plus.

Fondements théoriques des courants behavioristes, cognitivistes, constructivistes, socioconstructivistes, humanistes, ainsi que le courant critique et citoyen. Évolution historique à travers les figures marquantes de ces courants. Angle pédagogique et didactique des courants, notamment par le biais des conceptions de l'enseignement qu'ils véhiculent ainsi que des principales stratégies pédagogiques qui en découlent. Point de vue critique sur chacun des courants pédagogiques permettant d'en apprécier les apports et d'en cerner les limites, et ce, afin de déterminer quand il devient pertinent de s'appuyer sur l'un ou l'autre des courants pédagogiques au moment d'enseigner.

LFR1062 Mythes et littérature

Dégager, à partir d'un choix d'œuvres représentatives, l'organisation significative de certains mythes littéraires.

Pertinence de la notion de mythe en littérature : son exemplarité et sa portée universelle. Le réemploi littéraire et la réécriture des mythes au gré des lieux et des époques. Analyse de certains mythes à travers la littérature et de la survivance des dieux antiques dans la littérature à partir de la Renaissance. Étude des principaux archétypes (frères ennemis, bouc émissaire, etc.) et d'éléments tels que le héros solaire, le schéma initiatique, etc.

LFR1071 Paralittérature

Cerner la problématique de la paralittérature.

Par le biais soit de la science-fiction, du fantastique, du roman policier ou d'espionnage, de la bande dessinée établir la discussion sur l'émergence et l'établissement de l'un ou l'autre de ces genres dans le phénomène littéraire. Lectures et analyses d'œuvres représentatives.

LFR1084 Vie littéraire au XIXe siècle

Dégager, à partir d'un choix d'œuvres ou de textes représentatifs des courants et des genres, les grandes tendances de la littérature du XIXe siècle.

La vie littéraire du XIXe siècle est dominée par deux courants : d'une part les écrivains, continuateurs des philosophes, qui veulent faire de la littérature un instrument de libération, tels Hugo et Zola ; d'autre part, ceux qui voient la littérature comme objet de jouissance esthétique ou comme aventure spirituelle, tels Flaubert et Baudelaire. Essor de la presse et des feuilletons littéraires. Avènement de la littérature comme produit de consommation.

LFR1085 Vie littéraire au XXe siècle

Dégager, à partir d'un choix d'œuvres ou de textes représentatifs des courants et des genres, les grandes tendances de la littérature du XXe siècle.

La vie littéraire du XXe siècle est fortement marquée par de profonds bouleversements qu'apportent guerres et révolutions. Si de graves problèmes d'ordre politique et social continuent à hanter les esprits, il demeure que la réflexion de l'écrivain débouche aussi sur des interrogations de type métaphysique (Malraux, Céline, Beckett, Ionesco) ou sur des considérations de pure forme (Robbe-Grillet, Butor, etc.).

LNG1067 Introduction à l'étude du langage

Introduction aux principaux concepts des sciences du langage.

Le phénomène du langage : sa spécificité comme moyen de communication. Les diverses disciplines dont le langage constitue l'objet. Les concepts généraux utilisés dans l'étude du langage. Étude descriptive de certains faits de langue.

LNG1069 Langue et société au Québec

Décrire et analyser la situation de la langue française au Québec.

La communauté linguistique québécoise actuelle. Les lois et les institutions linguistiques. Le statut de l'anglais et du français. Les variations sociales et géographiques de la langue. Le problème de la norme. Les relations entre le français québécois et le français international.

LNG1070 Le langage poétique

Dégager la spécificité du langage poétique.

Problématique générale du fait poétique. Analyse des facteurs qui concourent à cette spécificité : versification, prosodie, rythme, procédés rhétoriques. Concepts linguistiques et sémiologiques. Illustration par des textes français et québécois de différentes époques.

LNG1071 Histoire de la langue française (LNG1067 ou LNG1101)

Donner à l'étudiant un aperçu général de l'évolution de la langue française.

Les grandes périodes de l'histoire du français, depuis l'indo-européen jusqu'à nos jours. Influences externes. Evolution interne : changements phonétiques, morphologiques, lexicaux, grammaticaux.

LNG1087 Analyse grammaticale

Fournir aux étudiants une formation approfondie dans l'analyse du modèle de base, afin de leur donner la maîtrise des divers concepts de la grammaire de la phrase de base.

Les différentes sortes de phrases. Les transformations de type et de forme. Les cinq manipulations heuristiques (effacement, déplacement, remplacement, addition, encadrement). Les différentes sortes de groupe syntagmatique et leurs expansions. Les caractéristiques intrinsèques des groupes nominal, verbal, adjectival, prépositionnel et adverbial. Analyse détaillée des différentes fonctions syntaxiques. Les propriétés sémantiques, morphologiques et syntaxiques des diverses classes syntaxiques (nom, déterminant, pronom, adjectif, verbe, préposition, adverbe). Le système des accords. La nouvelle terminologie grammaticale.

LNG1088 Analyse logique (LNG1087)

Fournir aux étudiants une formation approfondie dans l'analyse de la coordination, la juxtaposition et la subordination de phrases afin de leur donner la maîtrise de divers concepts propres à la jonction de phrases et de groupes.

La phrase simple et la phrase transformée par jonction de phrase. L'analyse en arbres syntagmatiques et constituants immédiats, l'enchâssement et la phrase matrice. Les phrases subordonnées relatives, complétives et compléments de phrase. Leurs caractéristiques intrinsèques syntaxiques et fonctionnelles. Le rôle des mots relationnels, les coordonnants et les subordonnants. La nouvelle terminologie grammaticale.

LQF1049 La chanson québécoise

Faire ressortir, dans une perspective diachronique, les dimensions poétiques et sociales de l'oeuvre de quelques chansonniers québécois.

Les chansonniers les plus marquants du Québec, depuis Leclerc jusqu'aux plus récents, fourniront la matière de cette exploration. L'originalité esthétique des oeuvres de même que leur contribution à l'évolution de la conscience collective seront particulièrement soulignées.

LQF1050 Lectures dirigées: corpus québécois

Permettre à l'étudiant de parfaire ses connaissances en littérature québécoise. Etude de textes de créateurs et d'essayistes québécois. L'étudiant doit choisir entre dix et quinze oeuvres dans un corpus préétabli par le professeur. Evaluation par le professeur des lectures effectuées.

LQF1051 La littérature québécoise pour la jeunesse

Ce cours permettra aux étudiants de connaître la littérature québécoise publiée pour la jeunesse, particulièrement la littérature québécoise pour les adolescents, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Ce cours les amènera à identifier les caractéristiques des principales oeuvres publiées au cours de cette période.

Contenu: Evolution de la littérature québécoise pour la jeunesse. Analyse d'oeuvres romanesques pour adolescents dans la perspective d'une poétique du roman. Etude des éléments constitutifs et périphériques du roman : narration, caractérisation des personnages, paratexte, etc.

LQF1053 Vie littéraire au Québec depuis 1900

Etudier la naissance et l'évolution de la modernité québécoise jusqu'au postmodernisme.

Le cours oscillera entre, d'une part, l'histoire des conditions d'émergence d'une littérature nationale, du mouvement régionaliste aux mouvements de libération nationale et, d'autre part, la remise en question de la littérature par elle-même (de Saint-Denys-Garneau au postmodernisme). Tout en tenant compte des divisions génériques (roman, poésie, théâtre, essai, etc.), le cours mettra l'accent sur les événements sociaux et culturels qui mettent le plus en valeur des points de rupture entre les orientations possibles de la littérature et de la société québécoises.

PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire (10 crédits) (PDG1023 ou PDG1045)

Le stage d'internat est celui au cours duquel, sous la supervision d'un enseignant associé, le stagiaire prend en charge toutes les responsabilités d'une tâche : l'enseignement à des groupes classes et l'encadrement d'activités éducatives.

Il s'agit essentiellement d'une période d'entraînement et d'expérimentation de sa future profession qui s'inscrit dans le prolongement des apprentissages faits tout au long de son cheminement.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Règlements pédagogiques particuliers :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi quatre-vingt-dix-neuf (99) crédits de son programme, dont le cours PDG1045 Stage III: intervention et analyse de la pratique. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.

- Le cours stage PDG1017 ne peut être repris qu'une seule fois.

- Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours PDG1018 Séminaire de synthèse

PDG1018 Séminaire de synthèse (2 crédits)

Permettre aux étudiants de faire la synthèse des connaissances acquises durant leur formation et de démontrer qu'ils ont atteint les objectifs de leur programme.

Bilan de la formation dans ses différentes dimensions. Analyse critique de ses pratiques et de son style personnel. Évaluation de l'atteinte des objectifs du programme et structuration d'un plan de formation continue.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours PDG1017 Stage IV : internat à l'école secondaire.

PDG1021 Stage I: exploration (1 crédit)

Le but du stage est de permettre à l'étudiant de redécouvrir l'environnement scolaire du point de vue d'un futur enseignant et de se familiariser avec les diverses composantes de la profession enseignante ainsi qu'avec toutes les dimensions de la vie d'une école secondaire.

Le stage d'exploration est celui au cours duquel un stagiaire est jumelé à un enseignant d'expérience pour l'accompagner dans les diverses activités de sa tâche. Il donne au stagiaire l'occasion d'observer le déroulement de ces activités et d'y participer.

Règlement pédagogique particulier : Le cours stage PDG1021 ne peut être repris qu'une seule fois.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des commissions scolaires; syndicalisme et profession enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

PDG1040 Éthique et déontologie en éducation (2 crédits)

S'initier aux valeurs liées à l'acte d'enseigner et l'éthique de l'enseignement. Développer une éthique professionnelle.

Enjeux de l'éthique professionnelle dans le contexte de la professionnalisation de l'enseignement. Rôles et limites d'un code de déontologie. Questions éthiques liées aux relations pédagogiques, à la relation au savoir, aux relations avec les collègues, l'école et la société. Processus de délibération éthique. Pratique de l'analyse de textes, d'études de cas et de résolution de dilemmes éthiques courants en enseignement. Cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante et son application judicieuse dans des cas concrets.

De concert avec les cours portant les l'évaluation et sur le développement social et émotionnel de l'élève, ce cours contribue à une prise en compte des fondements de l'obligation professionnelle de fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés et d'éviter toute forme de discrimination dans la pratique professionnelle.

Note : Les étudiantes du BÉPEP doivent obligatoirement faire le cours PDG1040 Éthique et déontologie en éducation à l'automne de la deuxième année.

Compétence principale visée :

- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement (PDG1021)

Le stage d'assistantat et d'expérimentation d'habiletés d'enseignement est celui au cours duquel le stagiaire est jumelé à un enseignant d'expérience pour l'assister dans ses tâches, expérimenter des habiletés d'enseignement et mettre en pratique ses savoirs didactiques.

Le but du stage est, d'une part, d'initier le stagiaire aux diverses fonctions d'un enseignant par la participation à leur exécution. D'autre part, le stage vise le développement progressif de compétences en enseignement par des interventions en classe, planifiées et réalisées sous la supervision de l'enseignant associé et du superviseur et dont la durée augmente graduellement. Ces activités, planifiées et réalisées sous la supervision de l'enseignant associé sont préparées en continuité et en cohérence avec le travail que celui-ci a déjà exécuté.

Règlement pédagogique particulier : Le cours stage PDG1044 ne peut être repris qu'une seule fois.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1021 Stage I : exploration. De plus, il doit être inscrit au cours de didactique spécifique à sa discipline et au cours PDG1046 Laboratoire d'enseignement.

PDG1046 Laboratoire d'enseignement

En laboratoire, les étudiants réalisent des simulations de situations d'enseignement afin de développer, d'une part, leur capacité d'expression personnelle et de communication par la maîtrise d'attitudes et de comportements essentiels à l'enseignement et d'autre part, une attitude critique et autocritique face à l'acte d'enseigner. Les stratégies pédagogiques et les habiletés de base en enseignement sont mises en pratique en situation contrôlée et discutées, favorisant ainsi l'apprentissage de pratiques pédagogiques susceptibles de créer un climat favorable aux apprentissages en classe et le développement de compétences professionnelles. En plus de présenter des mini-leçons et d'exécuter des exercices de simulation, l'étudiant fait l'analyse des impacts possibles des gestes pédagogiques en relation avec les composantes du phénomène de l'apprentissage.

Développer une compréhension systémique de l'approche curriculaire en vigueur et des orientations générales qui ont mené au Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Se questionner et situer leurs représentations de l'enseignement et de l'apprentissage au regard des postures attendues et véhiculées dans ces orientations ministérielles.

Les orientations générales de la formation des enseignants : les concepts de professionnalisation et d'approche culturelle de l'enseignement. Le référentiel des compétences professionnelles. Etude des contextes sociaux, culturels, économiques et politiques conduisant à l'élaboration des réformes curriculaires. Éléments de rupture et éléments de continuité entre les programmes de formation qui se sont succédé dans le dernier siècle. Conceptions de l'apprentissage et de l'enseignement qui sous-tendent le PFEQ; ses composantes telles que l'approche par compétences et les domaines généraux de formation. Implications éducatives en termes de choix pédagogiques.

La connaissance de soi du futur enseignant, des élèves et de la profession se fait de concert avec le cours Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques. Ce cours est en lien avec les choix didactiques que le PFEQ sous-tend. Il prépare aux stages I et II.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

PDG1080 Stage III : intervention et analyse de la pratique (4 crédits) (PDG1044)

Ce stage est celui au cours duquel le stagiaire devient progressivement responsable d'une partie de la tâche éducative d'un enseignant associé : la planification, l'enseignement, l'encadrement et l'évaluation formative des apprentissages.

C'est le moment pour le stagiaire d'avoir recours à ses connaissances disciplinaires, psychopédagogiques et didactiques pour offrir des services de qualité aux élèves et pour un meilleur développement de compétences reliées à son profil de formation en enseignement. C'est également l'occasion de s'intégrer de façon complète dans un milieu scolaire par le biais d'activités au moment des journées pédagogiques ainsi que par les rencontres de parents et les réunions de cycle ou de niveau.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

Règlements pédagogiques particuliers :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi le cours PDG1044 Stage II : assistantat et expérimentation des compétences à l'enseignement et avoir réussi le test de français prescrit par l'université, soit le TECFÉE, dès l'automne de la troisième année. Pour les étudiants admis à compter de la session automne 2016 : avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.
- Le cours stage PDG1080 ne peut être repris qu'une seule fois.

PED1022 Stratégies péd., intercult. et collab. entre l'école, les familles et les communautés

Développer des compétences pour le travail avec les parents et les membres de la communauté en vue d'un meilleur apprentissage des élèves. Se familiariser avec différentes stratégies visant à favoriser la participation des parents dans les apprentissages de leur enfant d'âge scolaire et leur adolescent. Identifier et analyser l'influence de la diversité des familles et des communautés sur l'apprentissage des élèves.

Renouveau pédagogique et rôle des parents en lien avec les apprentissages réalisés en classe. Analyse de modèles théoriques pertinents et de leur apport à la compréhension du travail des enseignants avec les autres membres de l'équipe-école, les parents et les partenaires de l'école. Rôles et attentes respectifs des parents et des enseignants relativement au cheminement de l'enfant d'âge scolaire et de l'adolescent. Nature développementale de la participation parentale au suivi scolaire. Diversité des réalités et expériences des familles : monoparentalité et autres; immigration; allophonie; défavorisation; favorisation et appartenance à des groupes minoritaires. Conditions optimales nécessaires pour faciliter les apprentissages au foyer et promouvoir la collaboration entre les parents et les enseignants, quelle que soit leur origine ethnique. Stratégies entourant l'application des modes de communication entre parents-enseignants, incluant la première rencontre avec le groupe de parents et la première prise de contact avec un regard particulier accordé aux relations plus difficiles. Mise en place par l'enseignant d'ateliers et élaboration d'outils visant à guider les parents dans leurs interventions afin d'assurer une continuité entre l'école et les familles.

L'étudiant doit être capable d'organiser des activités en classe et à l'école qui requièrent la participation des parents et des membres de la communauté. Lors des contacts avec les parents, il devra alors tenir compte de la dimension pluriethnique dans le respect des différences de valeurs et dans le but de favoriser l'inclusion des élèves et de leurs parents à la vie de l'école. De plus, en lien avec les cours de didactique et d'évaluation des apprentissages, il doit savoir développer, mettre en application et évaluer un programme de collaboration école-famille-communauté dans sa classe. Les étudiants se familiarisent avec des stratégies pédagogiques de collaboration qui seront approfondies dans les cours portant sur la gestion de classe et ce, en fonction de sa spécificité.

Compétences principales visées :

- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école (CP9).
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés (CP10).

PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité (2 crédits)

Le cours Projet intégrateur en interdisciplinarité vise à amener les étudiantes et étudiants à s'approprier les modèles et théories sous-jacents à l'intégration et l'interdisciplinarité en éducation et à explorer des approches pédagogiques qui favorisent le traitement des sujets complexes. Ces théories et modèles permettront d'outiller les étudiants et les étudiantes en vue de la préparation d'une situation d'enseignement-apprentissage dans le cadre d'un projet intégrateur. Ils auront à élaborer une problématique autour d'un thème choisi pour la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage et à porter un regard critique sur la posture professionnelle exigée des enseignantes et des enseignants afin d'assurer le respect des spécificités de chacune des disciplines dans le travail interdisciplinaire.

Le cours invite les étudiantes et étudiants à adopter l'approche réflexive à l'égard de leurs pratiques d'enseignement dans un contexte d'interdisciplinarité et d'intégration. Le projet intégrateur vise comme produit final la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage qui abordera un thème complexe, controversé ou sensible, pour lequel l'approche interdisciplinaire est préconisée (par exemple l'éducation à la sexualité) et dans laquelle les disciplines seront intégrées, mais respectées dans leurs spécificités.

Tout au long du cours, les étudiants devront s'appuyer sur des recherches scientifiques et des écrits professionnels, afin de réaliser leur projet.

Ces objectifs seront abordés dans des considérations théoriques et pratiques, afin de former les étudiants et les étudiantes à enseigner en interdisciplinarité dans un contexte intégrateur et dans le cadre d'une équipe-école.

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants du BES ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire au cours PED1043 Projet intégrateur en interdisciplinarité.

PLR1044 La notion de discours

Initier l'étudiant à la linguistique du texte.

Le discours, réalité polymorphe : l'écrit et l'oral, types et genres. La cohérence et la cohésion textuelles. La progression thématique. L'énonciation. Quelques séquences discursives prototypiques : l'argumentation, la narration, la description. L'intertextualité. La dimension pragmatique du texte : action, interprétation.

PLR1049 Littérature actuelle

Étudier les œuvres récentes en littérature francophone (européenne, québécoise, acadienne et franco-canadienne, franco-américaine, antillaise, africaine, etc.)

Rappel de certains traits majeurs propres à l'évolution de la littérature francophone dans la seconde moitié du XXe siècle, de manière à mettre en perspective la pratique actuelle de l'écriture et à en connaître les principaux enjeux. À la faveur de l'étude d'un corpus formé de textes représentatifs, étudier les liens entre la littérature actuelle et des pratiques d'écriture fondées sur une mémoire culturelle et littéraire; s'interroger sur la mort des avant-gardes et la post-modernité; approfondir la question du pluralisme et du colonialisme.

PLR1055 Discours et interaction

Faire connaître la spécificité du discours oral par rapport au discours écrit, de même que les principaux aspects de la structure et du fonctionnement de l'interaction verbale. Fournir un cadre méthodologique adéquat pour l'étude des productions orales.

La conception interactionnelle de la langue. L'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie. L'analyse de la conversation : fonctionnement et structuration de l'interaction verbale. La méthodologie labovienne appliquée au discours oral.

PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques

Développer une pensée critique au regard des théories de l'apprentissage afin d'appuyer ses intentions et pratiques pédagogiques sur des fondements solides.

Concepts d'apprentissage, de connaissances et d'intelligence; béhaviorisme (Skinner); cognitivisme (théorie du traitement de l'information); constructivisme (Piaget); socioconstructivisme (Vygotsky); apprentissage par déduction (Ausubel) et par induction (Bruner); stratégies d'apprentissage, autorégulation de l'apprentissage et motivation de l'élève.

Ce cours vise à outiller les étudiants pour comprendre les processus cognitifs en oeuvre dans l'apprentissage et, éventuellement, pour fonder leurs pratiques pédagogiques sur des fondements théoriques reconnus. Il prépare les étudiants à poser des questions dans une démarche inductive, démarche qu'ils doivent mettre en oeuvre dans les stages. De même, ce cours prépare les étudiants à concevoir des planifications qui tiennent compte des processus cognitifs et de la motivation des élèves.

Compétences principales visées :

- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

PSD1046 Développement social et émotionnel de l'élève en contexte éducatif

Tracer le portrait des connaissances actuelles sur le développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle d'enseignant-facilitateur au regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les fondements du développement social et émotionnel.

Le cours vise principalement l'acquisition des connaissances relatives :

- À l'apport des principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : apprentissage social, psychanalyse, cognitivisme, neurosciences et pleine conscience;
- Aux défis et aux étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent, entre 0 et 18 ans;
- Aux manifestations des compétences sociales et émotionnelles selon les niveaux de développement : connaissance de soi et d'autrui, estime de soi, identité, amitiés, sexualité, sentiment de compétence, intégrité personnelle, régulation émotionnelle et sentiment d'appartenance;
- Aux principaux facteurs pouvant expliquer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire : contexte familial, pairs, tempérament et intelligence de l'enfant, climat scolaire, expériences éducatives et scolaires;
- Aux problématiques liées au développement social et émotionnel et répercussions en contexte scolaire : troubles anxieux, problématiques liées à la sexualité, à la dépression, au suicide, à l'image du corps, à l'alimentation et à l'usage de substances;
- À l'apport de la relation maître-élève : les facettes qui contribuent au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- Aux stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe-classe, à l'éducation à la santé: attitudes, habiletés, comportements de l'enseignant et organisation de l'environnement, distinction entre l'éducation implicite et explicite, selon les problématiques rencontrées;
- Au soutien à l'apprentissage et à l'acquisition des compétences à travers les types d'activités et la vie de la classe.

Ce cours soutient la préparation du futur enseignant à intervenir en classe, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler la traduction des problématiques précitées au plan pédagogique. Ce cours est donc lié aux différentes activités de stage. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les problématiques qui y sont associées doivent être adaptés au public

étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).

SRE1006 Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)

Ce cours vise à aiguïser le sens critique des étudiants de manière à ce qu'ils puissent prendre des décisions judicieuses, fondées sur des connaissances issues de la recherche, relativement au développement de dispositifs pédagogiques et à leur mise en œuvre en contexte scolaire. En particulier, il vise l'acquisition de connaissances sur le plan méthodologique, ainsi que le développement d'habiletés en matière d'exploitation de résultats de recherche en éducation. Les apprentissages ciblés permettent à l'étudiant de dégager des pistes de développement professionnel et s'inscrivent dans l'optique d'un usage précis de résultats de recherche dans sa pratique enseignante. À plus long terme, il est souhaité que les acquis de l'étudiant dans ce cours l'incitent à adopter une pratique guidée par la recherche en éducation, étayée sur des résultats probants.

La mobilisation des résultats de recherche pour le développement de la pratique professionnelle en enseignement. Situation professionnelle qui pose problème ou idée de développement à approfondir dans sa pratique enseignante ou sa discipline d'enseignement. Stratégies issues de la recherche. Connaissances fondamentales et observations empiriques comme « leviers » à la prise de décisions pédagogiques. Analyse critique de dispositifs et d'outils pédagogiques à usage précis en contexte scolaire. Validité, sensibilité et précision des dispositifs pédagogiques et des outils. Exploitation de différents types de données et prise en compte d'informations de sources variées.

TLE1030 Utilisation pédagogique des technologies

Développer la compétence à intégrer les TIC à des fins d'enseignement et d'apprentissage. Développer un regard critique sur les apports et limites des outils technologiques et être en mesure de cibler leur potentiel didactique. Réfléchir aux moyens à déployer pour favoriser une appropriation des outils technologiques par les élèves.

Rôle des TIC au sein de la situation pédagogique. Principales caractéristiques de divers outils technologiques et technologies émergentes : fonctionnalités, apports et limites pour l'enseignement et l'apprentissage. Implantation des TIC : modèles et facteurs d'influence. TIC et fondements en éducation. Évaluation de ressources numériques destinées à l'enseignement ou l'apprentissage, ou susceptibles de contribuer au développement professionnel de l'étudiant. Développement de scénarios pédagogiques intégrant les TIC. Éducation aux médias et identité numérique.

Le TLE1030 revisite certains contenus vus dans les cours antérieurs, notamment ceux traitant des fondements en éducation et du développement cognitif. Il offre un prolongement aux cours de didactique, de ceux axés sur la gestion de classe de même que de ceux tablant sur les difficultés d'apprentissage.

Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, le TLE1030 favorise la prise en compte de l'hétérogénéité développée dans les cours sur la gestion de classe et l'intervention auprès des élèves en difficultés.

Compétence visée :

- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel (CP8).